

Règlement du Challenge des festivals Internationaux Saison 2022-2023

Une autre approche du Bridge, « le bridge festif », organisé dans des lieux qui offrent un moment privilégié tout en permettant aux joueurs de côtoyer des champions et des joueurs de tous pays.

La volonté de la FFB est de mettre en avant les festivals de bridge par la création d'un challenge sortant du cadre des compétitions et ouvert à tous.

Ce challenge est doté de Points de Performance sur la base d'un classement individuel.

Les festivals concernés pour la saison 2022-2023 :

- Biarritz du 1er au 12 juillet 2022
- Deauville du 21 au 29 juillet 2022
- Saintes du 4 au 7 août 2022
- La Baule du 12 au 21 août 2022
- La Grande Motte du 20 au 28 août 2022
- Le Touquet du 23 au 28 août 2022
- Saint-Malo du 25 au 28 août 2022
- Paris du 28 octobre au 1^{er} novembre 2022
- Biarritz (hiver) du 20 au 26 février 2023
- Arcachon du 17 au 23 avril 2023
- Juan Les Pins dates à préciser

1. Critères minimaux de participation au challenge :

- Trois épreuves : Open – Mixte – IMP et/ou Patton ou deux épreuves en deux séances chacune
- Participation : au moins 30 tables
- Séances : au moins 2 séances de 26 à 30 donnes

2. Principes de dotation :

- La base d'attribution des PP sera calculée sur la base de 100 paires.
- Un coefficient sera appliqué pour les épreuves (Open et Mixte) proportionnel au nombre de séances jouées :
 - ✓ Coefficient multiplicateur de :
 - 1,25 pour 3 séances
 - 1,50 pour 4 séances.
 - ✓ Coefficient minoré pour le mixte, IMP et/ou Patton de 0,50.

3. Attribution de base des Points :

Épreuve	Classement	Dotation	Coefficient	Attributions
Open	Gagnant de l'Open	20 PP	Coefficient multiplicateur : 1,25 pour 3 séances 1,50 pour 4 séances	Jusqu'au 20 ^{ème}
	1 ^{ère} paire 1 ^{ère} série Mineure	12 PP		Jusqu'au 12 ^{ème}
	1 ^{ère} paire 2 ^{ème} série	10 PP		Jusqu'au 10 ^{ème}
Mixte	Gagnant du Mixte	10 PP*	Coefficient minoré : 0,75 pour 2 séances	Jusqu'au 10 ^{ème}
	1 ^{ère} paire 1 ^{ère} série Mineure	6 PP*		Jusqu'au 6 ^{ème}
	1 ^{ère} paire 2 ^{ème} série	5 PP*		Jusqu'au 5 ^{ème}
IMP	Gagnant de l'IMP	10 PP*	Coefficient minoré : 0,75 pour 2 séances	Jusqu'au 10 ^{ème}
	1 ^{ère} paire 1 ^{ère} série Mineure	6 PP*		Jusqu'au 6 ^{ème}
	1 ^{ère} paire 2 ^{ème} série	5 PP*		Jusqu'au 5 ^{ème}
Patton	Gagnant du Patton	20 PP	Pour 50 équipes	Jusqu'au 5 ^{ème}
	Gagnant du Patton	30 PP	Pour 75 équipes	Jusqu'au 10 ^{ème}
	Équipe sans 1 ^{ère} série	10 PP		Jusqu'au 2 ^{ème}

*Application du coefficient multiplicateur si 3 séances et plus.

- Une dotation spéciale en PE pour les 3^{ème} et 4^{ème} séries pour chaque épreuve de chaque festival :
 - ✓ 1^{er} : 1500 PE
 - ✓ 2^{ème} : 1000 PE
 - ✓ 3^{ème} : 500 PE
- Prix spécial jeunes
 - 300 € à la première paire ayant une licence cadet ou junior au tournoi open/2 par festival
 - 1 invitation (droit d'engagement) au 1er ou 2ème entraînement national, selon IV de la paire, pour la deuxième paire ayant une licence cadet ou junior au tournoi open/2 par festival.

4. Classement du challenge :

- 50 PP maximum pour l'ensemble des festivals.
- Pour chaque festival, les joueurs seront classés en fonction des points d'expert hors bonus.
- Aucune obligation de jouer avec le même partenaire.
- Au moins deux participations dans 2 festivals.

5. Engagement des organisateurs :

- Implication des clubs locaux :
 - ✓ Tarification spéciale pour les membres du club

- Prix spécial pour les licenciés junior et cadets
- Négociation de tarifs d'hébergement pour les participants.
- Le festival doit être arbitré au moins par un arbitre national.
- Établir des contacts avec les autorités locales.
- Les prix distribués (espèces et lots en nature) doivent représenter au moins 60 % des droits d'engagement (RNC).
- Créer un espace dédié pour l'affichage du règlement dans l'espace du festival.

Les organisateurs doivent s'engager à mettre en œuvre des actions de promotion du bridge en parallèle du festival. Mettre en œuvre a minima l'une des opérations suivantes :

- Organiser un tournoi réservé aux 3^{ème} et 4^{ème} séries
- Offrir au moins 2 invitations pour 1 séjour d'au moins 2 nuits avec droits d'inscription offerts
- Réaliser une opération d'initiation au bridge à destination du grand public

6. Communication :

- **La FFB fournit des outils et des supports**
 - ✓ Visibilité : visuels (pastille, bannières web), kakémonos (1 par festival) qui reprend le visuel créé avec l'ensemble des festivals. Des espaces réservés aux festivals, au siège à Saint-Cloud, pour la mise à disposition des flyers et affiches.
 - ✓ Relations presse : la FFB envoie un communiqué de presse avant le festival.
 - ✓ Communication : sur les supports FFB
 - ✓ Animations : des kits (affiches, t-shirt, méthode initiation, jeux de cartes, Petit Bridge...)
- **Éléments attendus des organisateurs**
 - ✓ Le programme et la dotation du festival
 - ✓ Des visuels : du festival, de la ville, de l'affiche ou du logo (avant), et des vainqueurs (après)
 - ✓ Annoncer la participation au challenge des festivals :
 - en apposant la pastille « Challenge des festivals » sur leurs supports de communication.
 - sur leur site internet : bannières web + lien vers résultats challenge
 - nommer une personne contact avec la FFB
 - donner de la visibilité au kakémono offert par la FFB

7. Dotation du challenge des festivals

- Classement scratch : Dotations en séjours et en invitations à des festivals.
- ✓ *Le premier de chaque série : 1 bon séjour d'une valeur minimale de 900 €.*
 - ✓ *Le deuxième de chaque série : 1 bon séjour d'une valeur minimale de 500 €*
 - ✓ *Les troisième et quatrième de chaque série : Les droits d'engagement pour un festival complet parmi les XXX participants du challenge.*

En cas d'ex-aequo, le joueur ayant joué le plus de tournois se verra attribuer le prix.

En cas de nouvelle égalité, le joueur le moins bien classé se verra attribuer le prix.

Remarques :

- *Ces prix ne pourront être attribués que si tous les festivals participants offrent au moins 2 invitations chacun (1 invitation = droits d'engagement pour une paire).*
- *Ces invitations seront proposées en commençant par les 3^{ème} et 4^{ème} séries, ils auront ainsi le choix du festival.*
- *Les gagnants ne pourront pas recevoir une invitation pour un festival du comité où ils sont licenciés.*

La dotation sera revue chaque année.

Préconisation sans garantie de bonne fin à intégrer dans le règlement intérieur du festival :

L'organisateur du festival peut refuser d'admettre, dans une épreuve, toute personne dont la tenue notamment vestimentaire ne répondrait pas aux critères généralement admis dans les compétitions de bridge ou plus généralement dans les manifestations et/ou événements se déroulant sur le territoire français ainsi que toute personne dont des manquements passés aux principes d'éthique et de discipline dans la pratique du jeu rendraient la présence incompatible avec un déroulement serein de la compétition.

Fait à Saint Cloud le 08 mars 2022

Nom du festival : -----

Nom du responsable du festival :-----

Signature du Président du festival :